

7 décembre 1878

Senat. Archives
du Senat

ARCHIVES
DU
SENAT

Commission

ayant pour objet la reconstitution des
vignobles envahis par le Phylloxera
nommée le 5 déc. 78

Commission du Phylloxera.

1
Séance du Samedi 7 X^{bre} 1878

La séance est ouverte à 2 heures 1/4.

M^r de Larcy est nommé Président à l'unanimité,
M^r Lamotte est nommé Secrétaire à l'unanimité.

M^r Ancel commissaire nommé par le premier
bureau expose qu'il n'y a pas eu de discussion dans
ce bureau qu'il s'est déclaré partisan du projet
de loi et qu'il a été nommé sans en discuter.

M^r Duchaffant commissaire du 2^{ème} bureau déclare
également qu'il n'y a pas eu de discussion dans ce
bureau qu'il s'est déclaré partisan du projet de
loi et qu'il a été élu en cette qualité.

M^r Roy de Loulay commissaire du 3^{ème} bureau
fait une déclaration identique.

M^r Ferréollet commissaire nommé par
le 4^{ème} bureau déclare qu'il a le projet de loi
à pas en l'adversaire dans son bureau mais
qu'il y a eu cependant quelques observations
relatives à un article de la théorie de la genèse du
phylloxera par Albiou et Baillan qu'il
serait peut-être bon d'expérimenter en échangeant
les branches pour déterminer ceux d'iver et
autres aux plants américains. Sont-ils serait
prudent de multiplier les commissions pour préciser
et réprimer les fraudes. Sont-ils sont l'objet et
sont certains propriétaires ont déjà été victimes
que c'est comme partisan du projet de loi
qu'il a été élu commissaire.

M^r Camézier commissaire du 5^{ème}
bureau expose qu'il a déclaré dans
ce bureau qu'il n'était point l'adversaire
du projet de loi, mais qu'il le considérait

commun incomplet et insuffisant
 notamment par ce qui concerne l'admini-
 nistration à la disposition du gouvernement
 parce qu'elle lui semblait tout-à-fait
 insuffisante pour permettre au gouverne-
 ment de faire quelque chose d'utile et
 d'efficace. Il faut ainsi observer qu'on
 ne peut pas se fier à un acte trop exclu-
 sivement judiciaire sans avoir vérifié en
 tout premier lieu que les lois qui en sont
 l'objet ont été bien appliquées et que
 il soit la dernière ressource à laquelle on
 se tourne par abey. Il faut qu'il y ait
 un moyen de prévenir que les abus
 ne se produisent à présent par un
 acte de la commission sans contrecarrer

M^r de Choiseul commissaire du Bureau
 a eu plus la parole sur le projet de loi
 sur le droit de participation et a été élu commissaire

M^r Guiseu Bureau commissaire du Bureau
 a été élu dans la condition
 de ce que il est partisan de la loi mais il
 faut qu'on laisse l'étude et surtout
 la lettre écrite de Puffendorf à l'initiative
 privée et que l'état ne soit intervenir
 que par voie d'encouragement et de subvention
 aux besoins.

M^r Launoy commissaire du Bureau
 et partisan du projet de loi sur cette
 question qui a été élu sans contradiction
 il faut qu'avant de pouvoir prendre au
 nom de l'état une décision et de
 donner un avis général il est encore nécessaire
 de discuter les lois et de statuer sur

expériences sont ou impuissantes ou
 conclusions certaines ou plausibles qu'on
 doit s'en attendre. Il est que
 le projet de loi fait des opérations
 qui ne sont pas de proportion ^{elles} semblent
 insuffisantes mais susceptibles d'être
 plus tard.

M^r de Haras communique le ^{projet} bureau
 et partisan du projet de loi qu'il considère
 comme susceptible de donner de l'activité
 en secondant les individus ou les associations
 qui cherchent, au tant de points de vue que
 un acte ou menaçant, à combattre l'ennemi
 et à le vaincre.

En résumé, tous les communiens sont
 partisans du projet sans quelques
 réserves particulières. La part de l'État
 est trop étroite.

M^r Ferrouillet s'est levé et
 d'importance et l'acte de la loi en
 ce sens qu'il permettrait ou favoriserait la
 création de centres d'études et de travaux dans
 les régions les plus atteintes et où ce service
 sera le plus utile et aussi pourvu que
 pourvu d'un groupe d'observations
 et d'actes de collaboration générale susceptible
 pour être utile à l'application ultérieure.

M^r Faminin résume le fait distinct
 sans le fait, entre la phylogénie et l'insuffisance
 du rendement qui y sont appliquées et voudrait
 que l'intervention de l'État soit plus directe
 plus large et plus efficace.

M^r Brun approuve et appose
 à l'insuffisance de l'État ^{de l'État} et pense que
 c'est aux particuliers de faire les recherches
 et à l'État de leur venir en aide.

4
à intervenir, si et nécessaire
quant à l'efficacité et l'utilité du
procédé précité, avant et
suffisamment sententées.

La nomination du rapporteur est
substituée au vote à la première lecture
de la proposition qui aura lieu au
sein avant le prochain séance de
Séance.

Séance attachée à 3 heures.

Le Président Le Secrétaire

M. de Sorey M. Barrois

Séance du jeudi 19^{bre} 1878

La séance est ouverte à 3 heures
sous la Présidence de M. de Sorey.
M. de Sorey s'appuyant sur les faits
dont il a été tenu compte dans le pays
depuis long temps en matière de
phyllloxera rapprune l'avis et le ser
qu'il considérait d'indiquer dans le
rapport l'état et l'emploi des plants
américains pour la résoudtation de
la maladie. Il a dit que par les
plantes perses qui n'ont pas de
remède applicable et utile.
M. Barrois dit bien qu'il pense
à partager l'opinion de M. de Sorey
sur la nécessité de résoudtation
des plants américains pour la résoudtation
de la maladie et qu'il considère u

l'opinion comme fait de l'avis efficace
 quelle est par suite susceptible de
 donner de réels succès communitaires
 ne peut pas que la commission soit
 autorisée par le projet de loi qui lui est
 soumis à exprimer une préférence
 sur les modes à employer pour combattre
 l'éfléau il croit qu'elle doit le contenter
 d'inviter le gouvernement à encourager
 et favoriser la mesure possible, et notamment
 en centralisant les réultats obtenus sous
 les efforts de ceux qui servent tant par les
 particuliers qu'par les associations pour
 trouver les armes contre la maladie
 ou l'origine du phylloxera il conclut
 que l'avis en contradiction de la Commission
 d'adopter la modification au projet
 de loi déjà voté par la Chambre des députés.

M^r Fauriol redoute pour le pays
 non encore unifié l'exemple de l'avis de
 des citoyens américains il voudrait le
 protéger contre le danger qui lui menace
 cette mesure qu'il en arrive à l'effet
 à la circulation de plants américains et aux
 conditions imposées à ce sujet il craint que
 le moyen ne soit insuffisant

M^r M^r Terrouillet et autres préhens
 d'avis même sur que M^r Lucien Bon
 à Serrier et ensuite nouvelle rapport au
 à l'unanimité après quoi la commission
 s'ajourne pour la lecture du rapport
 de séance et lève à 3 heures

Le Président Le Secrétaire
 R. de Lery H. Barrois

6

Veauca du mardi 17^e ^{bre} 1878

Présence de M^{re} de Larey
hasiana et ouverte à 1 heure 1/4

M^{re} Lucien Brim lit son rapport
à la commission qui s'oppose
à l'annexion et charge son
auteur de le déposer sur le bureau
ou surat de façon à obtenir l'admission
le plus tôt possible

hasiana et levée à 1 heure 3/4.

Le Président Le Secrétaire

de Larey

Manorey